

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email [no-reply@newsletter.neopse.com](mailto:reply@newsletter.neopse.com) dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Cérémonies commémoratives du 28 avril et du 8 mai

Dimanche 28 avril 2024 : Nous avons l'honneur de vous inviter à la journée du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

◆ A 11h : Rassemblement à la stèle du Souvenir et de la Paix à Bournezeau pour la cérémonie et le dépôt d'une gerbe.

Mercredi 8 mai 2024 : Nous avons également l'honneur de vous inviter aux cérémonies commémoratives marquant le 79ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

◆ à 9h30 : Messe du souvenir à Chantonnay

→ Départ à 9h, place de la Mairie à Bournezeau pour du covoiturage

◆ à 10h45 : Rassemblement place de la Mairie à Bournezeau : remise de décorations, défilé vers la stèle du Souvenir et de la Paix et cérémonie.

◆ à 11h45 : Rassemblement devant la Mairie annexe de Saint Vincent Puymaufrais : défilé vers le cimetière et cérémonie au monument aux morts.

👉 Nous souhaitons que vous soyez nombreux à participer aux cérémonies commémoratives. Il convient que l'ensemble de la population, et plus particulièrement les enfants de nos écoles et la jeunesse, y soit associé.

Eclats de livres

A l'occasion de la 10ème édition du festival « Éclats de Livres », **un atelier «Acoumastik» aura lieu le vendredi 3 mai, à 14h30, à la bibliothèque de Bournezeau, pour un public de 6 à 10 ans.**

📅 Le planning et le détail des animations sont disponibles en bibliothèque et sur le site internet du réseau des bibliothèques : <https://bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr/>

Les places sont limitées et les réservations obligatoires. Inscriptions sur le site du réseaux des bibliothèques ou auprès de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay au 02.51.94.40.23.

Recensement citoyen

Si vous avez atteint l'âge de 16 ans et ne vous êtes pas encore fait recenser, profitez de la période des vacances scolaires pour le faire en mairie.

Pour rappel, le recensement citoyen est obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Si vous ne faites pas ces démarches, vous ne pourrez notamment pas vous inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire,

baccalauréat, ...) avant 25 ans.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- . Vous obtenez une attestation de recensement.

- . Vous êtes convoqué à la [journée défense et citoyenneté \(JDC\)](#). Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France.

- . Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire et pourrez alors voter.

► Pour vous faire recenser présentez-vous à l'accueil de la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Familles Rurales : animations "fun Friday"

L'association Familles Rurales de Bournezeau vous rappelle qu'elle organise des activités les vendredis soir de mai à juin.

Si vous êtes intéressés ou pour plus de renseignements [cliquez ici pour consulter la Plaque des fun Friday](#)

Familles Rurales : Vente de saucissons et bières

L'association Familles Rurales de Bournezeau vous informe qu'elle organise une vente de saucissons " les délices Lyonnais" & bières "ferme-brasserie la Muette".

La distribution fin mai à l'Accueil de Loisirs.

👉 Commander à passer **avant le 1er mai**. Bon de commande téléchargeable [en cliquant ici](#) ou dans le hall de l'Accueil de loisirs.

POUR RAPPEL

Plantations haies et bosquets

Dans le cadre de son Plan Vendée Biodiversité, le Département de la Vendée a adopté un dispositif d'**aide aux plantations de haies et de bosquets en zone rurale**. C'est bon pour le paysage, la biodiversité et le climat.

Les Collectivités peuvent bénéficier de cette aide si elles portent un projet collectif agricole regroupant des exploitants et des particuliers pour des plantations de haies ou de bosquets localisées hors des zones bâties. La Chambre d'Agriculture réalise l'accompagnement technique : le conseil, le montage du dossier et le suivi du projet.

L'aide du Département est importante : elle représente 80% des dépenses. Au final, si le propriétaire plante lui-même, la charge sera négligeable, voire nulle !

Le Département demande à la Commune de s'engager d'ici le 20 avril prochain.

◆ **Tous ceux qui sont intéressés sont invités à se faire connaître en mairie, au plus tôt.**

Opération "Ambassadeurs du cœur" : le bilan

Les ambassadeurs citoyens ont organisé une collecte pour Les restos du cœur de Chantonnay. Ils ont distribué des tracts dans les boîtes aux lettres, présenté le projet aux classes de leurs écoles, réalisé une vidéo. Grâce aux dons, nous avons pu récolter **245 kg** de nourriture, de produits d'hygiène et de produits pour bébé. Les bénévoles de l'association ont pu échanger avec les jeunes et un premier tri de la collecte a été fait avant la livraison des cartons dans les locaux de l'association.

 *Retour en image sur les actions des ambassadeurs sur le site de la Commune de Bournezeau.*

[Nouvelle entreprise à Bournezeau : recrutement](#)

L'entreprise vendéenne Brio'gel ouvre un nouveau site de production sur la Commune de Bournezeau (31 rue Archereau - Vendéopôle). Il sera dédié à la fabrication de produits de boulangerie congelés.

La production de ce nouveau site industriel débutera officiellement à partir du 22 juillet 2024.

Les recrutements sont en cours et les personnes intéressées pour rejoindre l'entreprise sont invitées pour un café-rencontre, à la salle du Foyer Soleil située 14 bis Cité Foyer Soleil (*accès par la rue des Aubépines*) à Bournezeau :

. le jeudi 2 mai, de 9h30 à 11h30

. le vendredi 3 mai, de 14h à 16h

A cette occasion vous pourrez échanger avec le Directeur Général, la Directrice des ressources humaines ainsi que le futur Responsable de site.

⇒ Pour plus de renseignements sur cet événement [cliquez ici](#)

[Travaux sur la 2x2 voies Bournezeau La Roche sur Yon](#)

Des travaux de réfection de la chaussée seront effectués du **2 avril au 7 juin 2024**, sur la route départementale reliant Bournezeau à La Roche sur Yon. Pendant toute la durée des travaux, la circulation sera réglementée  avec des fermetures de voies, des réductions de la vitesse, des fermetures de bretelles... Des déviations seront mises en place.

[Animations vacances de printemps](#)

Pendant les vacances de printemps, l'Office de Tourisme du Pays de Chantonnay vous propose plusieurs animations sur Bournezeau et ses environs :

. Jeudi 2 mai à 10h : Visite de la ferme Au Brin d'Herbe (Bournezeau)

► Informations complémentaires (descriptif des animations et tarifs) sur le site de la [Communauté de Communes du Pays de Chantonnay](#).

Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme au 02.44.40.20.06 ou en ligne en [cliquant ici](#).

[Spectacle "Suzanne"](#)

La Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, en partenariat avec la MSA, vous propose un Spectacle intitulé « Suzanne », le **vendredi 3 mai** à 20h à l'Espace Sully à Chantonnay.

Cette pièce réinterroge sur la perception des personnes âgées dans la société et la place qui leur est accordée, grâce une écriture basée sur l'émotion et l'humour.

La représentation sera suivie d'un échange avec le public en présence de l'association Famille Rurales.

En première partie du spectacle, un groupe composé d'adolescents et de seniors présentera une courte représentation des saynètes créées avec le collectif L'Improbable autour du thème de la pièce « Suzanne ».

Pour tous.

► Tarifs : 5€ (tarif plein) – 3€ (tarif réduit) – Gratuit pour les moins de 18 ans

Informations complémentaires sur le site de la [Communauté de Communes du Pays de Chantonnay](#). Billetterie en ligne [en cliquant ici](#) ou sur place le jour de la représentation.

[Lotissement communal "Le Haut Bois"](#)

 7 lots sont disponibles à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournzeau.fr

Agenda



19/04/2024 au 28/04/2024

Représentations théâtrales

organisées par l'association des Pattes à trac



28/04/2024

Cérémonie patriotique des victimes de la déportation

organisée par la Commune



04/05/2024

Concours de palets

organisé par l'association Bournezeau Palet Club 85



08/05/2024

Cérémonie patriotique anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

organisée par la Commune



19/05/2024

Vente de viennoiseries

organisée par l'association des Marsupil'amis

25/05/2024

Tournoi de tennis

organisé par l'association Tennis Club Bournezeau



25/05/2024 au 26/05/2024

Stage Tai Chi

organisé par l'association Gingko



Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau
1 bis place des Papillons
(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)
85480 Bournezeau

☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

💻 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.

//\ Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.